## numéro 5

mars 1995



## La notion d'exister dans l'existentialisme généralisé II

Responsabilité et existence



Dans son acception première, la notion de « responsable » parcourt un champ conceptuel qui, dans bien des cas, ignore encore l'ampleur des charges que celle-là fera endurer. Et si aujourd'hui la responsabilité prend les traits d'un despote éclairé qui choisit ses victimes et ses bourreaux parmi des individus et non une collectivité en instaurant un état de droit, par le biais d'une législation civile, c'est suite à une lente maturation historique. Une ascension qui a finalement transporté la figure de l'homme dans un univers semi-carcéral en voulant faire de lui le juge-pénitent de ses semblables. Aussi l'accès au titre de « responsable » n'apparaît plus comme un engagement personnel, mais un devoir, au sens juridique, dont il faut impérativement s'acquitter sous peine de poursuites légales. Il se présente là une divergence fondamentale et qui préfigure, par un renversement des valeurs morales, l'idée d'un manque de responsabilité. C'est ainsi que la responsabilité civile est devenue la forme la plus courante de responsabilité individuelle sans que nul ne puisse s'en réclamer ou s'en défaire volontairement. Une double condamnation qui laisse tantôt transparaître de façon anodine la question incontournable du choix, tantôt oblige l'individu à se satisfaire des dispositions légales. Mais à aucun moment on ne s'intéresse à savoir comment cette responsabilité s'applique à l'homme ni comment il s'en affranchit. On préfère plutôt détourner la conversation en créant le concept révolutionnaire d'irresponsabilité qui, comme chacun le sait, ne s'oppose pas directement au sens originel de l'adjectif « responsable ». Il ne s'agit plus de déterminer des gens responsables, mais de désavouer par le regard tous ceux qui ne le sont pas. C'est là une démarche dialectique foncièrement opposée. Dans ce qui va suivre, nous ne nous préoccuperons pas de cet aspect des développements, mais plutôt de la façon dont l'existentialisme généralisé utilise le concept de « responsable » en partant, par exemple, de l'emploi attesté au Moyen Âge. Aussi, s'il fallait donner une fonction métaphysique au terme de « responsable », il aurait le double usage de signifier d'une part la « capacité de résister » et d'autre part de désigner « celui de qui l'on répond ». Les connexions avec l'effort d'exister se font alors de manière quasi naturelle.

La compréhension de la notion de responsabilité au sens généralisé apparaît sous de multiples formes qui, dans un premier temps, semblent

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup>Pour plus de précisions à ce sujet, on peut consulter l'encyclopédie philosophique universelle, aux éditions PUF, tome II.

évoluer dans des mondes parallèles, mais qui, en réalité, interfèrent constamment. Expliciter ces formes revient à donner des cas de figure où l'on voit se dessiner la structure ontico-ontologique dans son rapport à je face à une conscience soucieuse du rôle qu'elle exerce face à la Présence.

Sartre fait très peu état de la validité des choix. Pourtant, suivant notre condition, il est bien clair que certains choix, en regard d'autres, sont plus difficilement réalisables et, quand bien même il n'existe pas de préséance ontologique permettant de décréter une échelle de valeurs, il serait faux de juger tous les choix de la même façon. En première considération se présentent tous ceux qui sont inhérents à notre être et qui ne demandent aucun effort de réalisation. Ils portent le qualificatif d'ontologique. Puis viennent ceux qui ne constituent qu'une possibilité parfois même abstraite et qui ne peuvent être réalisés dans l'immédiat. Ces derniers sont désignés par le qualificatif d'ontique. L'affirmation suivant laquelle tout choix comporte une structure ontico-ontologique dans son rapport à je apparaît de manière claire. Et même si un choix est immédiatement réalisable, il va sans dire qu'on pourra toujours y découvrir des possibilités nouvelles de type ontique. La dépendance temporelle entre le choix et sa réalisation est aussi un élément clé dans la manière de concevoir l'effort d'exister. Incorporer un tel choix — c'est-à-dire le rendre inhérent à notre être — signifie donc l'ontologiser et « exister » veut dire modifier cette structure de façon à pouvoir réaliser son choix. Autant le choix se montre sous sa démesure ontique, autant l'effort à fournir sera grand et plus notre existence prendra de sens pour nous. Car la réalisation de tout choix se subsume dans l'essence d'un individu et la structure ontico-ontologique de celle-ci se transformera aussi dans son rapport à tu. On voit à quel point même une faible variation de la structure ontico-ontologique dans son rapport à je peut provoquer une réaction en chaîne à d'autres niveaux. Ce choix s'inscrit dans un flux et le temps trouve ainsi tout son sens dans la théorie de l'existentialisme généralisé. Il est ce support permettant la réalisation de l'effort d'exister. A quel moment entre alors en jeu la responsabilité?

Comme il a été mentionné, l'effort d'exister permet de modifier la structure ontico-ontologique de la Présence dans son rapport à **je**. Il permet l'ontologisation, de recréer pour soi la structure ontique de la Présence. C'est à ce moment que **je** répond de cet acte. En refondant pour soi la Présence, «**je** » devient le nouveau responsable. L'homme n'est pas responsable pour **Celui** qui fonde la Présence dans sa

structure ontique, mais il le devient quant à sa structure ontologique. En ce sens la structure ontico-ontologique peut être assimilée au clair-obscur des objets qui nous sont donnés dans la conscience. Il se trouve toujours un côté obscur même s'ils nous apparaissent clairement et distinctement. Un côté que l'on ne découvre pas immédiatement, mais qui se laisse découvrir au gré de l'effort d'exister. Car tel est le propre d'une relation ontico-ontologique prise dans son rapport à je. On voit qu'à partir de là on peut donner une multitude d'exemples illustrant la façon dont se déploie la notion de responsabilité dans l'existentialisme généralisé. Et c'est du reste ce que nous allons faire pour montrer comment elle s'applique dans les diverses situations et comment elle interfère sur elles.

## La responsabilité de l'autre

Si le sentiment d'angoisse est omniprésent dans l'attitude existentialiste, c'est afin de nous rappeler à quel point le choix est un acte difficile à assumer, car il nous confronte à des décisions qui, pour la plupart, doivent être prises seul. Cette solitude spirituelle dans laquelle on est confinée dans ces moments cruciaux ne va pas sans évoquer le sens profond de notre responsabilité. L'existence exige sans cesse des preuves de notre « capacité de résister ». Ainsi être responsable c'est apprendre à se tenir dans un choix ontique et à le réaliser. L'angoisse devient par là-même sans fondement réel puisqu'il nous est possible à tout instant de nous remettre en cause et choisir une nouvelle voie, car ce n'est pas la finalité du choix qui définit l'effort d'exister, mais son déploiement dans le temps. Et si, par malheur, le choix n'aboutissait pas, l'effort, elle, subsiste comme la justification de notre exister. Manquer la finalité de celui-ci n'enlève rien à la valeur de l'effort d'exister, au contraire plus il est intense, plus la structure ontique ontologisée sera importante. L'existence ne se définit pas par rapport aux palmarès des victoires remportées sur l'autre, mais se donne comme le moyen ultime permettant de transformer notre statut ontico-ontologique.

La responsabilité de l'autre signifie donc « être en mesure de répondre de lui en jetant les fondations de son existence ». Et ceci n'est véritablement possible uniquement si je suis moi-même responsable. En effet, suivant la difficulté du choix ontique, il est parfois nécessaire de faire reposer son effort d'exister sur l'autre, et cette alternative débouche sur un constat d'échec aussi longtemps que celui-ci n'engage

pas sa responsabilité, même si cet engagement est lourd de conséquences. Et c'est peut-être là l'ultime point de retour constituant la frontière existentielle entre l'Autre et je. Alors on peut se demander si cette frontière est justifiée, si effectivement un tel engagement conduit nécessairement à une condamnation partielle de sa propre existence puisque je dois répondre de quelqu'un. L'égoïsme dont fait preuve un tel raisonnement est suscitée par l'idée de sacrifice et de l'altération du projet au sens sartrien. Il est compréhensible dans le cadre de la vie courante et par la vision purement matérialiste de l'intérêt personnel et du profit. A-t-on le temps même de s'occuper de l'autre ? de lui consacrer son projet si cela est visiblement nécessaire. Sommes-nous éduqués dans cette perspective-là? Et finalement que recherchons-nous? Autant de questions qui envahissent le siège de nos réflexions dans le seul but de répondre à la préoccupation suivante : être responsable, c'est en somme intégrer l'Autre dans son projet, non pas comme un moyen, mais comme une fin. C'est ce qu'exige en définitive la Loi, bien que la notion de responsabilité s'étend plus largement sur le respect de celle-ci. Comment alors sortir de cette impasse? S'agit-il véritablement d'un sacrifice?

La grâce est ce chemin que tout homme parcourt pour aller vers l'Autre. Cette grâce apparaît immanquablement lorsqu'il est question de responsabilité comme le privilège de celui qui fait le premier pas. A ce moment se réalise l'attente de l'Autre, et, dans l'optique de celui-ci, se confond parfois avec la grâce divine. Mais pour cela, il y a dans notre mode de penser une étape à franchir et ce passage porte le nom d'altruisme. Par l'altruisme j'affirme mon autonomie parallèlement à Dieu, car d'une certaine manière je me substitue à Son rôle, je prends en charge la destinée de l'Autre en lui construisant un tremplin pour exister. Faire exister l'Autre est bien plus difficile que de simplement respecter son individualité et c'est en ce sens que la responsabilité est donnée pour s'ouvrir sur l'Autre et non pour être enfermé sur soi. Aussi il ne faut pas voir dans la notion de responsabilité un devoir, mais un privilège nous permettant d'exister, même si elle est irrévocable. Un privilège qui se présente à la façon d'une alliance, celle de l'Homme avec Dieu. Avoir la possibilité d'accéder à l'existence et s'y refuser, c'est se condamner soi-même à être.

## La notion de responsabilité face à la Présence

La responsabilité s'articule autour de la structure onticoontologique dans son rapport à je comme un corrélat de l'effort d'exister. Supposons que l'on soit confronté à une discussion dont on ne connaît ni les tenants, ni les aboutissants. Une telle situation ne manquera pas d'intriguer tous ceux qui désirent entrer dans cette discussion. L'aspect ontico-ontologique se découvre aussitôt avec une nette prédominance ontique qu'il faudra alors ontologiser; c'est-à-dire recréer cette situation pour soi de manière à pouvoir comprendre la discussion. L'effort à fournir est proportionnel au degré de difficulté de la conversation. Aussi autant l'effort à fournir est important, autant le sentiment d'exister sera fort — bien entendu ce sentiment apparaît uniquement au moment où l'on a conscience de l'effort d'exister et pas avant. Si cet effort aboutit — car rien dans la théorie ne garantit son succès ni son délai de réussite — à ce moment on devient responsable dans la mesure où des jugements peuvent être émis permettant par là de modifier la structure ontico-ontologique de la situation dans son rapport à je et même dans son rapport à tu. Cette brève introduction va nous permettre de reconsidérer le sens de notre responsabilité face au «  $\mathbf{I}\mathbf{I}\mathbf{y}\mathbf{a}$  », de même que de comprendre la structure onticoontologique dans son rapport à je dans ce contexte particulier.

De façon générale, le « Il y a » constitue un tout dont la spécificité première se résume au présent-là — sans pour autant faire allusion au Dasein heideggerien — et sans que rien ne puisse le faire disparêtre. Le présent-là concrétise, par un triste hasard des choses, l'emprisonnement de la conscience dans sa propre intentionnalité. On ne peut faire disparêtre le présent-là, on peut seulement en transformer sa structure par l'effort d'exister. Vu sous cet angle, le « Il v a » se présente comme un substrat, insécable et homogène, muni de cette structure ontico-ontologique sur laquelle opère l'exister. Cette vision globale du présent-là n'est pas sans rappeler la théorie des éléments à la grande différence que le « Il y a » recouvre un domaine beaucoup plus vaste que celui de la Φύσις, et en ce sens il dépasse de loin le cadre purement naturel<sup>2</sup> des premiers philosophes grecs. La transformation par l'effort d'exister se produit toujours dans le sens d'une ontologisation et la responsabilité intervient à ce niveau-là. La formulation mathématique des phénomènes entraîne l'homme à bâtir

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> le mot « naturel » est à prendre ici au sens presque physique.

des fondations nouvelles où il est seul responsable de ses actes. Non pas que cette formulation soit plus authentique du point de vue de la réalité, mais elle conduit à l'élaboration d'un monde toujours plus ontologique. Et s'il lui appartient d'avoir autorité sur toute forme de vérité mathématique, de même que sur son application pratique dans sa compréhension de l'univers, en revanche il lui incombe de répondre des éventuelles conséquences. Et ces conséquences sont loin d'être nécligables

négligeables.

La technologie constitue un champ d'application unique dans l'avancée ontologique, puisqu'elle modifie constamment le rapport de l'homme à la nature. Chaque nouvelle découverte amène l'homme à reformuler son rapport avec le monde et la forme générale que prend celle-ci est de type ontico-ontologique. Dire que la chute des corps est un phénomène naturel au sens aristotélicien ou qu'il résulte de la présence d'un champ gravitationnel ne conduit pas structurellement parlant à la même vision du monde. La part ontologique est très différente en passant de l'un à l'autre de même que la part ontique. L'interprétation de la chute des corps par la présence d'un champ gravitationnel introduit la quantité là où auparavant elle n'existait pas. c'est une révolution fondamentale et qui à pour effet de focaliser le monde sur cet acte d'ontologisation. Penser le monde d'une façon quantitative apporte bien des déceptions. Tout d'abord, elle engendre une suppression de ses attributs anthropomorphiques, ensuite un abandon progressif de toutes quêtes philosophiques. Ét si actuellement un individu veut accueillir le monde sous sa forme rationnelle et quantitative, il devra alors accepter de répondre de lui en ces termes et non encore espérer au miracle de la Transcendance. Être responsable, au sens généralisé, revient donc à admettre que la modification de la structure ontico-ontologique dans son rapport à je exclut toutes attentes contraires à celle-ci. L'effort d'exister sélectionne elle-même cette responsabilité par le choix de la structure ontico-ontologique. Ainsi, par exemple, il en découle que la structure ontico-ontologique dans son rapport à je d'un monde rationnel ne permettrait pas à Zeus de se balader librement dans le ciel! Et la responsabilité pèse de toutes ses forces dès l'instant où elle contraint l'homme à assumer ces restrictions, tout comme le choix tranche sur l'alternative et impose une ligne de conduite.